



Communiqué de presse

Paris, le 7 novembre 2024

L'Église protestante unie de France adhère à la Commission Reconnaissance et Réparation

Fin octobre, la présidente du Conseil national de l'Église protestante unie de France (EPUdF), la pasteure Emmanuelle Seyboldt, a signé l'adhésion de l'EPUdF à la Commission Reconnaissance et Réparation.

Cette adhésion est une nouvelle étape dans l'accompagnement des personnes victimes de violence sexuelle au sein de l'Église protestante unie de France.

Après l'élaboration de brochures de prévention contre la pédocriminalité et contre les violences spirituelles et sexuelles, après la mise en place d'une cellule d'écoute téléphonique anonyme, le recours à une instance tiers qui sache accompagner les personnes victimes de faits anciens s'est imposé.

Les compétences de la Commission Reconnaissance et Réparation, son extériorité vis-à-vis de l'EPUdF, l'expérience - malheureusement - acquise au cours de ses trois années d'existence, et ses procédures basées sur la justice restaurative ont convaincu les membres du Conseil national.

Par cette adhésion, l'EPUdF s'engage fortement pour la restauration des personnes victimes, dont la parole a été trop longtemps étouffée. Elle s'engage également à reconnaître sa responsabilité et à entrer dans un processus de réparation.

CONTACTS PRESSE :

Anne de RICHCOUR, déléguée générale à la Commission Reconnaissance et Réparation

06 08 34 76 12 — anne.derichecour@crr.contact

www.reconnaissancereparation.org

Daniel CASSOU, responsable du Service communication de l'EPUdF

06 16 29 13 13 daniel.cassou@epudf.org

<https://epudf.org/>